Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212902464-20261112-D01202611CCAS-DE

DÉLIBÉRATIONS DU C.C.A.S.

DE LA COMMUNE DE **SAINT-ÉLOY**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au CA CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	9

Date de convocation :
06/11/2026
Date d'affichage :
06/11/2026

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 12 novembre à 19h00, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle municipale, sous la présidence de **M. Renaud GRALL, Président**.

Présents : Renaud GRALL, Laëtitia LIZIARD, Sylvia INIZAN, Michaël HOURMANT, Valérie LEVEQUE, Magali QUEINNEC, Françoise RANNOU, Bruno RANNOU

Excusée : Hélène GUENAN (pouvoir à Laëtitia LIZIARD)

Secrétaire de séance : Laëtitia LIZIARD

D01_2026_11_ CCAS Election de la vice-présidence

Conformément aux dispositions réglementaires, le Centre Communal d'Action Sociale doit, lors de sa séance d'installation, procéder à l'élection d'un ou d'une vice-président (e). Le président demande donc à l'assemblée de bien vouloir remplir cette obligation. Il invite les personnes intéressées par ce poste à se présenter.

Une seule candidature est enregistrée. Il s'agit de celle de Mme Laëtitia LIZIARD.

Après un vote de 9 voix pour, Mme Laëtitia LIZIARD est élue à l'unanimité au poste de vice-présidente.
Elle prend immédiatement ses fonctions.

Pour copie conforme au registre.
Le Président,
Renaud GRALL.

Secrétaire de séance,
Laëtitia LIZIARD